



# CONSEIL

## Cent soixante-dix-septième session

Rome, 7-11 avril 2025

**Organisation de la 44<sup>e</sup> session de la Conférence  
(Rome, 28 juin - 4 juillet 2025)**

### Résumé

Le présent document donne un aperçu des deux dimensions de l'organisation de la 44<sup>e</sup> session de la Conférence pour lesquelles le Conseil doit encore donner des orientations, à savoir: les fonctions de la Conférence pour lesquelles des candidatures doivent être présentées; une proposition de thème pour le débat général relatif à la situation de l'alimentation et de l'agriculture et une proposition de thème biennal que les organes directeurs examineront en 2026-2027.

### Suite que le Conseil est invité à donner

Il est demandé au Conseil d'adresser à la Conférence, pour sa 44<sup>e</sup> session, des recommandations sur les points suivants:

- a) propositions de candidats pour les fonctions suivantes de la Conférence:
  - président de la Conférence;
  - président de la Commission I;
  - président de la Commission II;
  - vice-présidents de la Conférence (trois);
  - membres élus du Bureau (sept);
  - membres de la Commission de vérification des pouvoirs (neuf);
- b) thème du débat général relatif à la situation de l'alimentation et de l'agriculture, et thème biennal que les organes directeurs examineront en 2026-2027.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Rakesh Muthoo  
Secrétaire général de la Conférence et du Conseil  
Tél.: +39 06570 55987  
Courriel: [CSG-Director@fao.org](mailto:CSG-Director@fao.org)

## I. Introduction

1. Ainsi que l'a décidé la Conférence à sa 43<sup>e</sup> session (1-7 juillet 2023), la 44<sup>e</sup> session de la Conférence se tiendra à Rome du samedi 28 juin au vendredi 4 juillet 2025<sup>1</sup>.
2. Comme suite aux dispositions relatives à l'organisation de la 44<sup>e</sup> session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) approuvées par le Conseil à sa 176<sup>e</sup> session, le présent document donne un aperçu des deux dimensions pour lesquelles le Conseil doit encore donner des orientations, à sa 177<sup>e</sup> session.

## II. Membres du Bureau de la Conférence

3. Conformément au principe de roulement entre les régions, le Groupe régional de la FAO pour la région Afrique doit proposer, à la 177<sup>e</sup> session du Conseil, un candidat aux fonctions de président de la Conférence. Par ailleurs, le Conseil est invité à tenir compte du principe de roulement régional établi pour la présidence des Commissions, selon lequel, en l'occurrence, le président de la Commission I serait ressortissant d'un pays appartenant au Groupe des 77 et de la Chine, et le président de la Commission II serait ressortissant d'un pays non membre du Groupe des 77 et de la Chine.
4. Conformément à l'article XXIV, paragraphe 5, alinéa b, du Règlement général de l'Organisation (RGO), le Conseil est appelé à proposer des candidats aux fonctions suivantes:
  - président de la Conférence;
  - président de la Commission I;
  - président de la Commission II;
  - vice-présidents de la Conférence (trois);
  - membres élus du Bureau (sept);
  - membres de la Commission de vérification des pouvoirs (neuf).
5. Conformément à l'usage, les candidats aux fonctions de membres de la Commission de vérification des pouvoirs entameront leurs travaux dans les 15 jours précédant la session de la Conférence.
6. De plus, conformément à la recommandation formulée par le Conseil à sa 165<sup>e</sup> session<sup>2</sup>, et approuvée par la Conférence à sa 42<sup>e</sup> session<sup>3</sup>, les candidats aux fonctions de membres du Bureau pourront se réunir de manière informelle avant le début de la session de la Conférence afin d'effectuer des travaux préparatoires, étant entendu que ces travaux ne constitueront pas des décisions officielles du Bureau tant que les membres de celui-ci n'auront pas été élus par la Conférence.

<sup>1</sup> C 2023/REP paragraphe 74.

<sup>2</sup> CL 165/REP, paragraphe 33, alinéa d.

<sup>3</sup> C 2021/REP paragraphe 10.

### **III. Thème du débat général et thème biennal que les organes directeurs examineront en 2026-2027**

7. À sa 176<sup>e</sup> session, tenue en décembre 2024, le Conseil a examiné la proposition «Œuvrer ensemble en faveur des quatre améliorations: une FAO unie et revitalisée pour bâtir un avenir meilleur» comme thème du débat général de la 44<sup>e</sup> session de la Conférence, et thème biennal des organes directeurs en 2026-2027. Le Conseil a décidé de réexaminer plus avant la proposition et d'examiner de nouveau la question à sa prochaine session.

8. À la lumière de ces éléments, le Conseil est invité à faire une recommandation à la Conférence au sujet du thème du débat général de sa 44<sup>e</sup> session, et du thème biennal pour 2026-2027.